

Bonjour à toutes et à tous,

Comme nous vous l'avons annoncé dans notre dernier message, nous vous communiquons les informations au fur et à mesure de l'avancée du travail de création de notre association.

Ayant déjà commencé le travail avec certains spécialistes (juridique, financiers, médias, ...), ce communiqué est particulièrement important pour bien comprendre notre démarche. Merci par avance de votre lecture attentive.

Vous savez que, par l'absence de garantie des contrats et des paiements, nous avons décidé, dès mi-janvier, de refuser catégoriquement la proposition "Geteasy/ Getmania".

Dès lors, nous nous sommes posés les questions qui sont si importantes pour tous, notamment : "comment faire pour que les membres puissent obtenir les règlements prévus, ou à minima être remboursés de leurs achats de packs ? Est-il encore possible que les membres puissent poursuivre le développement de leur activité ?"

La question centrale, lorsque nous avons compris que iGetmania ne serait pas la solution, fut immédiatement : "devons-nous porter plainte contre Geteasy ?"

Nous savons que toute procédure judiciaire, pour indemniser les membres, comporte le risque que ces actions durent plusieurs années, car la justice a besoin de temps pour enquêter, instruire et trancher, surtout sur un dossier aussi compliqué.

Nous nous sommes alors demandés : "est-il encore possible de négocier une solution amiable qui respecterait l'intérêt des membres avec la société qui fournissait Geteasy : Tachoeasy Iberica ?"

Oui, toute solution amiable peut valoir la peine d'être tentée, plutôt que d'engager d'emblée une bataille judiciaire. Car cela peut éviter des complications possibles, et permet souvent d'obtenir "satisfaction" beaucoup plus vite.

C'est pourquoi certains leaders ont tenté un rapprochement avec Antonio Loios suite à la fin de non-recevoir que nous avons adressée à iGetmania.

Mais négocier une solution amiable dans un tel contexte, demande des compétences que nous n'avons pas. La seule solution valable est de s'appuyer sur des experts indépendants dont la compétence est reconnue et ne peut être qu'incontestable.

C'est un des objectifs principaux et urgent de l'association : constituer les moyens nécessaires pour faire appel à ces experts indépendants dont nous avons besoin.

Dans le même temps, avec un contexte particulièrement compliqué, nous avons l'exigence absolue de vous amener des solutions réelles, et non de simples promesses, le tout en respectant scrupuleusement les indications que les premiers spécialistes consultés nous ont données, et en respectant au pied de la lettre chaque étape de la création d'une telle association, soumise à des démarches précises et des délais administratifs.

Rien ne serait pire que de confondre vitesse et précipitation !

Ceci étant, nous comprenons que, dans une telle situation, chacun voudrait voir les choses avancer plus vite.

Nous pouvons simplement vous assurer que notre équipe travaille jours et nuits depuis près de 15 jours, et que nous allons pouvoir, dans seulement quelques jours, lancer l'association avec les meilleures solutions que nous pouvons attendre dans un tel contexte d'urgence.

Les statuts sont en cours de dépôts et dans l'attente du récépissé de création de l'administration, nous allons :

- **mettre en ligne ce mercredi 4/02 un site web avec les premiers éléments d'informations et de conseil, un questions/réponses, ...**
- **ouvrir une pré-inscription en ligne pour vous permettre d'être les premiers informés**

Dès que l'association est validée par l'administration, chaque membre disposera :

- **d'un compte privé, ultra-sécurisé sur le site de l'association (protocole SSL crypté)**
- **d'une information sur les conseils de nos experts : quoi faire, comment faire, ...**
- **d'une aide, en cas de besoin, pour préparer vos dossiers juridiques, avec notamment, lettres types, adresses utiles, accès aux dossiers élaborés par nos experts juridiques, ... échanges possibles d'informations à travers votre compte privé sécurisé, ...**
- **d'une aide sur le plan fiscal pour savoir quoi faire et comment faire dans une situation très spéciale**
- **de communiqués officiels, de par nos experts sur les avancées de négociations**
- ...

Un premier point positif des premières négociations entre certains leaders et Antonio Loios : ce dernier a reconnu la valeur de notre association UNASIM, et a accepté le principe de communiquer l'ensemble des documents et informations pour une validation et authentification indépendante et officielle de nos experts.

Nous avons déjà rendez-vous cette semaine avec certains de ces experts pour mettre en place une stratégie efficace afin de valider ces contrats et documents qu'Antonio Loios s'est engagé à mettre à disposition des juristes.

S'il peut être appréciable que M Loios semble disposé à coopérer en toute transparence : tant que nos experts n'ont pas rendu leurs conclusions, nous ne pouvons à notre niveau, absolument rien présumer de ce que M Loios propose.

Quand bien même, ce qu'offre M Loios, à travers sa nouvelle marque dénommée « VIC », semble être la solution qui pourrait permettre les règlements attendus par tous les membres, **promouvoir les propositions de M Loios, avant les conclusions des expertises qui vont être menées ne peut être que la responsabilité de celui qui fait cette promotion.**

UNASIM NE CAUTIONNE PAS POUR LE MOMENT, LES PROPOSITIONS DE LA MARQUE VIC EN L'ABSENCE DE VALIDATION DES EXPERTS COMPETENTS

MAIS UNASIM APPORTE SA COOPERATION AUX LEADERS DANS LEURS AVANCEES AVEC M LOIOS

Dans ce cas, une autre question légitime peut se poser : "et si ces experts n'aboutissaient pas à des conclusions favorables sur VIC ?"

Réponse : " oui c'est une possibilité".

Nous aurions alors évité d'aggraver la situation, ce qui est déjà capital, car c'est un risque que personne ne peut prendre.

Mais sachez que la force du collectif, constituée à travers UNASIM, est de travailler également avec le concours de spécialistes compétents sur d'autres possibilités si jamais VIC n'était pas la solution que nous espérons.

Pour l'heure nous n'en sommes pas là, et nous gardons espoir d'aboutir à une solution réelle pour le règlement de tous, le plus rapidement possible, à travers la solution amiable négociée entre les leaders et M Loios.

UNASIM a sa raison d'être pour que cela se fasse maintenant dans une démarche responsable et surtout sécurisée : démarche qui a surement manqué avec Geteasy, et que nous pouvons désormais avoir avec UNASIM.

Merci pour votre patience, et n'oubliez pas que c'est l'union qui fera notre force.

Bien cordialement,
Le bureau UNASIM